



Les petites entreprises veulent profiter du bouclier tarifaire. / DDM

## Énergie : l'U2P fait des propositions

Face à la crise énergétique que subissent de plein fouet les petites entreprises ariégeoises, l'U2P (union des entreprises de proximité) demande au gouvernement de prendre des mesures.

La première est d'ouvrir le bouclier tarifaire à toutes les entreprises de moins de 20 salariés quel que soit leur niveau de consommation d'énergie. La seconde serait de simplifier radicalement l'aide qui permet de compenser les coûts énergétiques pour les entreprises dont les consommations d'énergie représentent au moins 3 % de leur chiffre d'affaires, en commençant par ne plus se référer à l'année 2021 mais au mois ou au trimestre précédent.

De façon plus structurelle, l'U2P soutient le gouvernement dans sa démarche auprès de l'Union européenne en vue de décorrélérer les prix d'achat du gaz et de l'électricité.

La Dépêche du 23 octobre 2022